

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUIN 2020

L'an deux mil vingt, le Quatre Juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de La Chapelle Rambaud, s'est réuni, au foyer de ski de fond, sur convocation adressée à tous ses membres le vingt-huit Mai par M. BACH Matthieu, Maire, en exercice.

Etaient présents : **M. BACH Matthieu**, Maire

M. DOMPMARTIN Damien

Mme GUÉRINEL Muriel

M. KOUTCHOUK Jean-Pierre

M. CHATELAIN Gérard

M. LAMOUILLE Charles

M. BRODIN Antoine

M. MARMOUX Frédéric

Mme LONATI Chantal

M. AUVRÉ Marcel

Mme DUMONT-DAYOT Emilie

ORDRE DU JOUR

- *Délibération de délégation du Conseil Municipal au Maire
- *Délibération délégation de signature aux adjoints
- * Constitution des commissions municipales
- *Constitution du CCAS
- *Taux d'indemnité
- *Recrutement périscolaire
- *Instruction PC M. Simonato
- *Gestion du personnel
- *Jurés d'assise

M. MARMOUX Frédéric est nommé secrétaire de séance.

Début de séance : Ajout à l'ordre du jour : Approbation du compte-rendu du 25/06/2020

Approbation du compte-rendu

Le compte-rendu de la séance du 25/05/2020 est approuvé

Délibération : Délégations du Conseil Municipal au Maire

Après avoir porté à connaissance, l'ensemble des délégations que le Conseil Municipal peut donner au Maire, ce dernier fait part de ses choix.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, de donner des délégations au Maire, décrites dans l'annexe 1

Délibération : Délégation de signature

Le Maire, M. BACH Matthieu propose au Conseil Municipal de donner délégation de signature à son 1^{er} Adjoint, M. DOMPMARTIN Damien, pour les domaines suivants :

- Etat- Civil
- Urbanisme

Commissions municipales

Les commissions municipales sont les suivantes :

- Appel d'offres
- Scolaire
- Voirie
 - Déneigement
- Bâtiment
- Culture et Patrimoine
- Urbanisme
- Communication et animation
- Transition énergétique
- Impôts locaux

La liste des représentants de chaque commission est présentée dans l'annexe 2

- Délégué du Préfet : Mme GUÉRINEL Muriel
- Délégué du Tribunal de Grande Instance : M. KOUTCHOUK Jean-Pierre
- Représentant Défense : Mme DUMONT-DAYOT Emilie

CCAS

M. Le Maire propose au Conseil Municipal 3 noms de personnes non-élues.

N'ayant pas reçu encore leur accord, il propose de reporter la nomination des membres du CCAS à la prochaine séance

Taux d'indemnités

M. Le Maire propose que chaque membre du Conseil Municipal soit indemnisé selon les taux suivants :

*Pour le maire : 19 % de l'indice 1027

*Pour les adjoints : 7,45 % de l'indice 1027

*Pour les conseillers : 1.90 % de l'indice 1027

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité les taux d'indemnisation proposés par le Maire

Recrutement périscolaire

M. Le Maire propose de diffuser l'offre d'emploi pour l'animation du service périscolaire dans les boites aux lettres des Chapellins.

Les candidats seront reçus pour un entretien et le candidat retenu sera présenté avant la fin de l'année scolaire.

Instruction PC M. SIMONATO

M. SIMONATO a déposé un dossier de demande de permis de construire pour la rénovation d'une maison sise aux Chavannes.

Son dossier sera déposé au service instructeur urbanisme à la CCPR pour instruction.

Le Conseil Municipal donnera son avis et ses préconisations

Gestion du Personnel

M. Le Maire propose que la gestion du personnel soit confiée à Mme BONATO, secrétaire générale, responsable des services de la commune. Son expérience et sa présence quotidienne en mairie sont en effet des atouts pour la gestion des tâches à effectuer sur la commune.

Son rôle sera de mettre en œuvre les travaux que les membres des différentes commissions lui auront fait remonter et de veiller à la bonne exécution de ceux-ci.

M. Le Maire présentera officiellement Mme BONATO, secrétaire générale, comme responsable du personnel, aux employés de la commune.

Jurés d'assise

Comme chaque année, il appartient aux communes, d'élaborer la liste préparatoire annuelle des jurés d'assises.

La procédure est la suivante :

-3 personnes sont tirés au sort dans la liste électorale

-un courrier leur est envoyé pour les informer qu'elles ont été tirées au sort. En retour, elles doivent donner leur accord en précisant leur profession et si elles ont déjà exercé la fonction de jurés d'assises en Haute-Savoie durant ces 4 dernières années.

Les 3 noms seront communiqués à la greffière de la cour d'assises et un second tirage au sort sera effectué. 1 seul nom sera retenu.

Questions diverses

*Mme RENZ souhaiterait adopter un chien de 2^e catégorie, provenant d'Espagne. Elle devra présenter tous les papiers nécessaires pour que sa demande puisse être acceptée.

Le Maire ne voit pas d'objection à sa demande si celui-ci est gardé dans un endroit clos ou sorti en laisse et muselé.

Un arrêté devrait être pris en ce sens

*Le règlement 2020-2021 pour les services périscolaires seront bientôt finalisés et pourront être présentés aux parents d'élèves avant la fin de l'année scolaire.

*L'appartement au-dessus de la mairie se libère le 1^{er} juillet. Quelques travaux seront sûrement à faire avant de pouvoir le proposer à nouveau à la location

*les fêtes du 14 juillet et du 15 août sont malheureusement annulées pour les raisons sanitaires que nous connaissons.

Toutes les questions du jour étant épuisées, la séance est levée à 00 h 30.